

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

L'essentiel en 4 pages

« Collectivités locales et associations doivent être exemplaires sur le plan du respect des droits sociaux et lutter urgemment contre la précarité et l'auto-entrepreneuriat (...) Nous sommes là pour prendre en charge une fonction jugée trop lourde ou trop sophistiquée pour la mener à bien par des associations qui veulent rester irréprochables. » Pascal Petit, Président du GEAI29, extrait du rapport moral

Les adhérents en 2023 : départementaux et intersectoriels !

Ils sont restés adhérents en 2023 :

- L'espace associatif Quimper Cornouaille
- ALMA 29&56
- ADESS Pays de Brest
- Luska'
- Yoga en Landerneau
- Strollad Bro Landi
- Goupil – ERE

- Epicerie solidaire en réseau
- Le CSE de la Fondation Massé Trévidy
- l'association départementale de l'OCCE (coopératives scolaires),
- Sport pour Tous Quimper
- L'Association de Formation pour le Partenariat de Soins

Ils nous ont rejoint en 2023 :

- L'ADESS Cornouaille
- Les Céméa de Bretagne
- L'œil sonore-le cinéma parle
- Ideographik
- Ville de Plogonnec
- ULAMIR E Bro Glazik



En 2023, le GEAI a reçu 37 sollicitations d'associations pour de l'emploi partagé.

Un retour à la stabilité



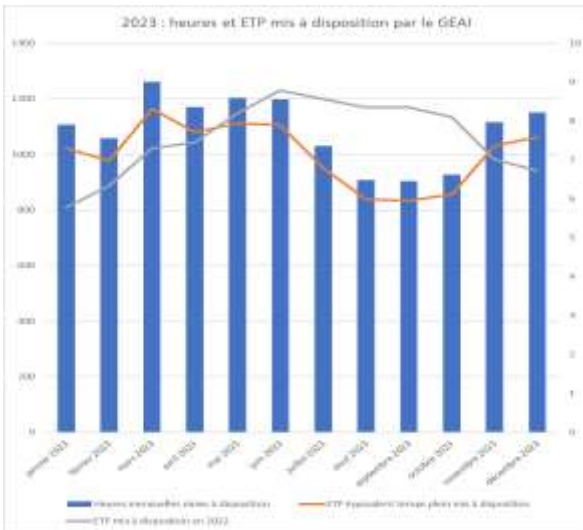
L'équipe a géré 8 fins pour 10 nouvelles de mises à disposition (20/8 en 2022). Certaines sorties sont dites « positives », avec des reprises du contrat par l'adhérent, d'autres moins réjouissantes : nous avons subi 3 licenciements économiques cette année.

En 2023, les relations contractuelles au GEAI c'est :

- 49 contrats de travail et avenants
- 31 mises à disposition et avenants
- 2 passations de contrat, 3 licenciements économiques, 2 démissions et 1 départ à la retraite

Poursuite de notre politique volontariste de formation : 6 salariés ont participé à 324 heures de formation.

Voici le tableau des mises à dispositions sur l'année.



21 salariés ont travaillé au GEAI en 2023.

- Dont 4 hommes,
- Dont 5 salariés de plus de 55 ans, et 1 mineur
- Dont 1 salarié avec une reconnaissance travailleur handicapé.

Nous terminons 2023 avec 15 salariés :

- 3 permanentes dont 1 qui nous est mise à disposition, pour 1,35 ETP,
- 7,59 ETP mis à disposition (7,17 ETP mis à disposition en moyenne sur l'année).

Communiquer, Témoigner, partager, essayer

Avec le Mouvement associatif de Bretagne

Le 14 novembre 2023, à l'initiative du Conseil Régional de Bretagne et du Mouvement Associatif de Bretagne, la grande majorité des groupements d'employeur qui travaillent pour la qualité et le partage de l'emploi se sont réunis pour réfléchir à leurs problématiques.

En présence d'élus du conseil régional, **Pierre Pouliquen** et **Arnaud Toufic**, du président du Mouvement Associatif de Bretagne, **Thierry Abalié**, et des salariés de chaque organisation, chacun a pu exprimer combien leur rôle est important dans un secteur où le temps partiel est légion. Comment mieux faire connaître les groupements d'employeurs (GE) ? Comment pallier aux charges supplémentaires induites ? Comment développer l'emploi ? Le dialogue, franc et constructif, a abordé de multiples sujets avant de découvrir le plan de communication des GE du Finistère (GEAI, Le Labo et GECBK) qui ne demande qu'à être décliné au niveau régional. Une prochaine étape peut être...



Avec les pôles ESS, le DLA et les centres de ressources à l'occasion de 2 temps forts en novembre dans le Cap Sizun et le Pays d'Iroise



En coopération avec les 2 autres groupements d'employeurs finistériens dédiés aux associations : le Labo et le GE Culture Quimperlé, nous avons co-construit et déployé courant 2023 une campagne de communication générique à destination des associations. Elle est déclinée en campagne d'affichage et page internet : geasso29.bzh

En haut Céline Daire (GE Labo) et Cécile Cormery (GEAI29)
En bas Bérangère Pouilly (GEAI29) et Claire Libbra (GEC Bro Kemperle)

Appel à Manifestation d'Intérêt national : AMI GE 2022-2024

Focus sur le Pays de Brest

Rappel des objectifs :

- incarner le GEAI sur Brest à travers 1 personne et 1 lieu
- convaincre de nouveaux adhérents
- participer à la promotion des GE et donner à voir nos réussites

Séance de CoDéveloppement avec nos adhérents et partenaires, à l'occasion de notre AG en mars 2023, au service de la mission portée par Bérangère Pouilly.



Avec la prise de poste de Bérangère Pouilly, en charge du développement sur le Pays de Brest se sont multipliées les rencontres avec des professionnels du secteur et les institutions et collectivités.



Bérangère a dédié une majeure partie de son temps à la prospection et au développement de l'emploi associatif. Une quinzaine d'associations nous ont contacté. Seul un poste d'assistant comptable à temps très partiel a été concrétisé à ce jour.

La reconnaissance de la Maison municipale des associations de Brest nous permet d'y occuper un bureau partagé en mutualisation avec Guid'asso et France bénévolat.

Mutualisation d'animateurs entre collectivité et association : expérimentation

Dans un contexte de métiers en tensions et qui peine à recruter, d'emplois précaires ou de médiocre qualité, nous tentons d'animer la co-construction de mutualisations les partenaires associatifs et publics.

La mise en place d'un comité de pilotage solide et une série de rencontres techniques ou politiques nous ont permis de présenter les atouts de ce projet.

Avec 2 concrétisations :

- sur le Pays de Morlaix, un évènement inter-partenarial « attractivité de la filière animation : les clés pour agir en pays de Morlaix », dont un atelier a été dédié à la mutualisation (21 septembre, 80 participants).
- la mutualisation d'un apprenti en formation de CPJEPS entre la commune de Plogonnec et l'ULAMIR E Bro Glazik .



FINANCES 2023

Le modèle économique du GEAI, 6ème année de fonctionnement :

1. les coûts de fonctionnement sont optimisés pour croître en fonction de l'activité de la structure, tout en assurant la qualité du service : personnel permanent à temps partiel et mutualisation : bureau partagé, paies externalisées, prestation de communication.
2. les taux de facturation s'adossent à la classification dans la convention collective du salarié concerné. Leur dernière évolution date du 1er octobre 2022.
3. Cette année, notre chiffre d'affaire couvre à 91% les coûts de fonctionnement de la structure.

2018 : 72% 2019 : 75% 2020 : 81% 2021 : 97% 2022 : 102% 2023 : 91%

A 94% si on ajoute la subvention liée à l'AMIGE. Ce ratio est normal, dans la mesure où nous avons prévu de consacrer des fonds propres à ce projet.

4. Pour autant, le compte de résultat est pratiquement équilibré, avec un excédent de 186€.
5. Le fonds de solidarité, dispositif propre au GE est sécurisé sur un compte à part. Son montant s'élève à 15184,77€.

		réalisé 2022	réalisé 2023			réalisé 2022	réalisé 2023
605	équipement et matériel	312	0	708	prestations aux adhérents	308 402	299108
606	petits équipements et fournitures	596	224	756	cotisations adhérents	5 459	4500
611	services extérieurs : paie + compta	2 800	2796	758	produits divers	0	181
613	locations mobilières	383	946	772	produits des exercices antérieurs	919	2043
613	locations immobilières	891	1368		produits financiers	481	1166
615	maintenance informatique	0	664	761			
616	assurances	752	769		aide emploi franc		939
618	seminaires et conférences et documentation	269	7	791	aides à l'emploi PEC et AMEETH	2 261	0
621	personnel extérieur		8286		aide à l'emploi AGEFIPH	4 364	0
622	intermédiaires et honoraires		1265		IJSS	2 389	0
623	RESAM Communication	800	500		reprise de provision	3 034	1883
623	communication et publicité	188	1380				
625	frais de déplacement	1 085	3176		FONJEP	7 107	7107
625	frais annexes formation	1 967	1512	740	subvention Région	0	0
625	frais de réception	185	50	740	DREETS AMI GE intermédiaire	6 275	7530
625	frais bancaires	2	62	740	DREETS AMI GE reprise fonds dédiés	0	4183
626	frais postaux et télécommunications	329	430				
628	cotisations	1 190	1026				
633	cotisation Formation	3 884	4858		transfert de charges	391	-446
641	salaires bruts		205127				
641	ijss		1832	791			
641	cp		4402	791			
641	divers		3900				
645	urssaf		54861	7 815			
645	mutuelle		2917				
645	retraite		12733				
645	prévoyance		191				
645	pole emploi		7976				
645	autres organismes sociaux		301				
641	saire et charges des permanentes	39 427	0				
641	salaires et charges mis à dispo	260 635	0				
645							
647	santé au travail	2 445	2077				
647	brevet et licences	0	0				
648	prestataire de formation	8 556	9036	791	transfert de charges formations	11 825	8576
650	autres charges de gestion courante	524	182				
654	créances douteuses et pertes	250	0				
672	charges sur exercice antérieur	424	345				
656	impôts et taxes	0					
681	amortissement	499	770				
681	provision retraite	1 883	614				
690	subvention DIRECCTE constatée d'avance	4 183	0				
	TOTAL	334 456	336 583		TOTAL	352 907	336 769
	résultat	18 451	186				